

L'Indépendant, 14/01/24

Pyrénées-Orientales : coopération entre syndicats en faveur de la jeunesse de Cerdagne



Dorénavant, les adolescents de la Haute Vallée du Sègre peuvent s'inscrire et bénéficier des activités éducatives proposées par le SIVU Enfance Jeunesse de la Vallée de la Vanéra

Une convention de coopération a été signée entre le Sivu Enfance jeunesse de la vallée de la Vanera et le SIMM de la haute vallée du Sègre afin de promouvoir leur engagement commun en faveur de l'accueil des adolescents de 12 à 17 ans.

La convention de coopération signée entre le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) Enfance jeunesse de la vallée de la Vanéra et le SIMM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de la haute vallée du Sègre a pour objet de définir les conditions dans lesquelles cet accueil est organisé. Elle a été signée par Rose-Marie Estéva, présidente du Sivu Enfance jeunesse de la vallée de la Vanéra et Laurent Leygue le président du SIMM e la haute vallée du Sègre. *"Cette coopération permettra aux adolescents de la haute vallée du Sègre de s'inscrire et de bénéficier des activités éducatives proposées par le Sivu Enfance jeunesse de la vallée de la Vanéra au même titre que les autres jeunes de la vallée de la Vanera"*, a expliqué Rose-Marie Estéva. Le SIMM de la haute vallée du Sègre s'engage financièrement aux côtés du Sivu. *"Cette cohérence de territoire s'inscrit dans le cadre de la prochaine convention territoriale globale avec la Caisse des allocations familiales des P.-O."*

Cela peut vous intéresser aussi :

Des concerts s'organisent à Cabestany dans les Pyrénées-Orientales

Un accueil de qualité pour les adolescents

Les élus sont convaincus de la nécessité d'une équité de service en direction des adolescents qui sont en demande de se retrouver dans un cadre organisé et sécurisé, comme ils le font au collège. Ils viennent nombreux pour des activités à la journée, des séjours ou même des soirées à thème de prévention. Rose-Marie Estéva espère que *"ce type de convention pourra être signé avec d'autres structures du territoire et permettra à tous les adolescents de bénéficier des services que nous proposons"*. De son côté Laurent Leygue a assuré être *"très satisfait de cette mutualisation qui permet à nos adolescents de bénéficier d'un accueil de qualité. Cette convention n'est que le début d'un travail en commun qui se met en place pour le bien de l'enfance jeunesse"*.